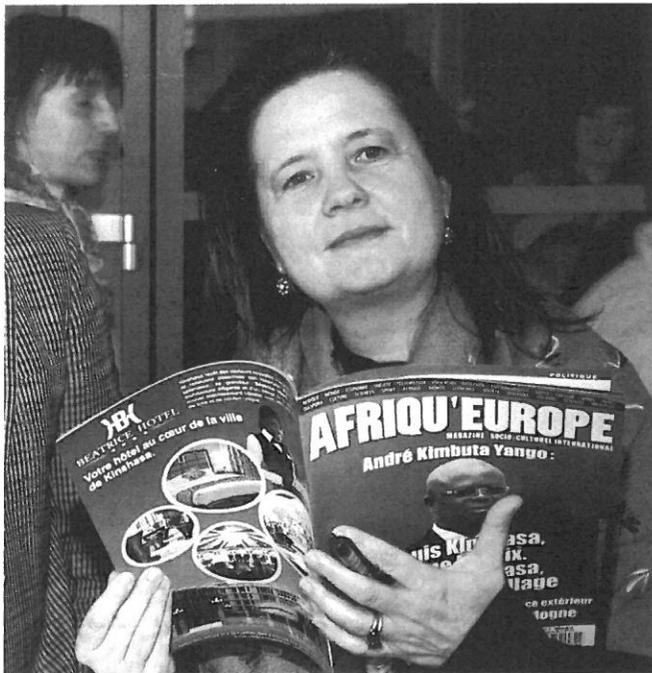


NE SOYEZ PAS VICTIME D'UNE RELATION DE COMPLAISANCE OU FORCÉE

Le Parlement Francophone Bruxellois tient à créer et entretenir des liens avec ses citoyens au travers des activités et événements.

Madame Julie de Grootte, Présidente du PFB



Ceux-ci peuvent prendre diverses formes: Activités éducatives, collaborations énergiques, co-gestion d'événements, coups de pouces organisationnels.

Il donne la parole aux associations, au sein même de l'Assemblée Parlementaire, sur des thèmes liés aux compétences du Parlement, en particulier l'éducation; En parallèle, d'autres projets sont mis sur pied à l'initiative et/ou avec la collaboration du PFB

02 avril 2015 - les jeudis de l'hémicycle: Mariage gris, bébés papiers dans la me-

sure de ses moyens,

L'asbl Cœurs Plégés a profité de ce Jeudi de l'hémicycle pour exposer la problématique des mariages gris.

Grâce à la présidente du PFB madame Julie de Grootte qui a poussé l'association à prendre part à cette initiative pour trouver la solution et de mettre fin à toute situation qui détruit les vies des autres.

Suite au travail qu'elle mène depuis plusieurs années, Marie Bangoura, présidente de l'asbl, a pu expliquer en long et en large les dégâts que causent ces mariages où l'un des deux croit fermement

à l'amour quand l'autre n'y voit qu'un moyen pour avoir des papiers, détresse psychologique, violence physique, bébés papiers, difficultés juridiques...

La présidente de parlement FB, madame Julie de Grootte a ouvert un espace d'échanges d'informations qui semble-t-il, est un élément important dans la démarche de la réponse et peut évidemment fournir qu'une partie de la solution. Mais néanmoins je retiens ici de cette journée l'importance de pouvoir dialoguer, de pouvoir échanger des informations, de pouvoir travailler ensemble: associations, pouvoirs publiques, personnes, service de Police, communes, responsables.

Il était temps en tout cas de porter ce débat dans l'enceinte du Parlement. Et aussi on a vu aujourd'hui, c'était vraiment un public très diversifié, d'avocats, d'agents de sécurité, des policiers, d'assistants sociaux, des gens qui sont venus de partout, des victimes.

C'est un problème réel, qui n'est pas connu et qui mérite qu'on en parle. Et surtout ce qui est important aujourd'hui, beaucoup de victimes veulent parler aux avocats et être défendues

Nous pensons que ce type des problèmes exige des moyens pour accompagner, soutenir. Pas que les moyens matériels, mais aussi l'aide psychologique, les formations. Définitivement tout cela va coûter. Est-ce que notre société a les moyens de prétendre vraiment pouvoir secourir les personnes qui sont ici quand même dans ces conditions ?

Ce n'est pas seulement une question de moyens. C'est une question de volonté politique aussi. Je dois quand même avouer que c'est parce que l'association a pris ce phénomène à bras le corps qu'on ne parle aujourd'hui.

Ils n'ont pas les moyens. Ils sont bénévoles. Les avocats ne sont pas rémunérés à des taux extraordinaires. Je crois que ce qui est important c'est la volonté politique.

Ils savent maintenant que le phénomène existe, la solution n'est pas de durcir les règles, mais agir avec discernement, on ne peut pas mettre tout le monde dans le même cas. Tous les mariages ne sont pas douteux.

Non, non, non.

Il faut éviter l'amalgame

C'est une question des violences faites

aux femmes en général. Je vous mets au défi d'aller au commissariat en tant que femme porter plainte et bien il n'est pas dit que tous les agents de police qui sont là, ont suivi une formation. Donc c'est un phénomène, tous les phénomènes de violence de notre société aujourd'hui méritent que des moyens soient mobilisés. Mais les moyens sont une question de volonté politique. C'est pour cela que

le monde associatif qui est là de manière bénévole parce qu'ils ne sont pas subventionnés (les membres des associations) font un travail de bénévolat.

Et c'est pour cela que le monde politique doit le reconnaître aussi en termes de financement. Et là on peut éventuellement se reposer. Parce que le monde politique n'a pas à régler tout, tout seul.

Propos recueillis par Lokombe Nkalulu

Monsieur Bernard Guillaume, 2^{ème} Echevin de la commune de Schaerbeek



A-E: Nous souhaiterions savoir après une telle journée, très honnêtement quels sentiments avez-vous après avoir entendu ces horreurs ?

B-G: Mais c'est la réalité. Ça paraît des cas effectivement extravagants, outranciers, exceptionnels mais c'est la réalité et c'est comme cela. Ce qui a été décrit par ces personnes c'est la réalité de ce qu'on voit dans les mariages gris. Il y a un profiteur, un manipulateur et il y a une victime.

Et la victime parfois est dans de sales

draps si je puis dire puisqu'elle a donné le droit au séjour au manipulateur et puis elle est déçue dans son espoir d'amour et elle veut alors à ce moment-là faire annuler le mariage ou tout du moins divorcer. Mais comme je l'ai dit tout à l'heure à la tribune l'annulation d'un mariage qui aurait pour effet normalement de retirer en principe les papiers à l'époux déloyal. Une annulation de mariage est plus coûteuse, plus compliquée souvent cela dure.

A-E: Y a-t-il moyen de rendre moins compliquée cette procédure ?

B-G: Je pense surtout que ce qu'il faut c'est que effectivement que les différents pouvoirs publiques intervenant doivent régler si possible le problème en amont et non pas en aval. Autrement dit il faut que l'officier de l'Etat civil aidé par la Police et le Parquet parviennent déjà à démontrer que c'est des partenaires fiables.

Si un mariage est suspect et même frauduleux et même si le mariage n'a pas lieu l'époux lésé n'est pas lésé si je puis dire tandis que les cas qui ont été décrits à la tribune sont des cas où le mariage a déjà eu lieu, donc on est déjà en aval il est déjà en partie trop tard enfin il n'est jamais trop tard pour divorcer ou pour annuler un mariage mais le mal a déjà été fait.

A-E: On peut espérer améliorer notre système judiciaire pour qu'il puisse

traiter les cas malheureux ?

B-G: Tout à fait. On l'a déjà amélioré puisque les mariages blancs sont punissables depuis 2006. La lutte contre les mariages blancs édit par une loi de 99 a été étendue au cohabitant légal en 2013. Donc il y a des instruments mais il y a encore des failles. La faille c'est ce qu'on a exposés à la tribune c'est les reconnaissances de paternité blanches, ce sont les enfants papiers. C'est la faille puisque beaucoup de couples soit avant ou après le mariage pour crédibiliser leur union font un enfant et par cet enfant on essaye de forcer un peu le système et donc de rendre un mariage qui était attaquée, crédible ou de donner le droit au séjour à l'autre parent de l'enfant.

A-E: Est-ce que pour vous, vous pensez que vous serez en mesure de bien gérer cette situation et que l'on puisse espérer, que les victimes puissent espérer dans les années à venir à ...

B-G: Ce qu'il faut c'est créer, et je l'ai dit encore à la Tribune, il faut créer un organisme. Donc bien sur renforcer la lutte contre les unions simulées. On l'a fait déjà pour les mariages, on l'a fait pour les cohabitations. Il faut maintenant agir sur les reconnaissances de paternité mais il faut aussi par la suite créer un organisme qui vient en aide aux victimes de ces unions grises, à l'époux lésé si vous voulez. Et donc pour lui permettre de faire face à cette situation psychologiquement et financièrement parce que souvent, il est effondré d'abord psychologiquement et il n'a pas les moyens de mener lui une action en annulation du mariage.

A-E: Puisqu'il faut aider les victimes, il faut des moyens supplémentaires ou nous savons que le budget est serré...

B-G: Il y a des réformes législatives qui peuvent être assez simples à opérer. Il suffirait de supprimer l'adverbe uniquement puisque l'Officier de l'Etat civil peut s'opposer à un mariage s'il apparaît une combinaison de circonstances que l'intention unique d'un des époux au moins est d'obtenir un droit au séjour et non de créer une communauté de vie. C'est adverbial uniquement ou unique enfin qui est très gênant parce qu'il faut montrer que c'est l'unique intention. Si on le remplaçait

peut être par principalement ce serait déjà beaucoup plus facile de démontrer que le mariage est frauduleux. Et il y a aussi un autre réforme dont je n'ai pas parlé parce qu'on ne sait pas parler de tout mais il y a aussi une autre réforme qui est je pense utile: ce serait d'abolir le regroupement familial en cascade c'est-à-dire le regroupement familial ou le regroupant est lui-même venu par un autre regroupement familial. Donc on voit souvent dans les dossiers de mariage: vous avez l'illégal et le légal. Le légal était lui-même venu par un mariage précédent où il était l'illégal. Et donc Jean Gol avait lui en son temps aboli

ça il avait interdit le regroupement familial en cascade. Le regroupement familial ne pouvait se jouer qu'une fois. Mais maintenant le regroupement familial en cascade est permis. Du moment que le regroupant est en séjour légal depuis 2 ans. Et donc c'est évidemment un handicap moi je trouve que il faudrait mais ça c'est un choix politique que le reconnais tout le monde peut ne pas être d'accord avec moi mais je trouve qu'il faudrait supprimer le regroupement familial en cascade. Mais surtout l'adverbe uniquement

Merci beaucoup. Au revoir, merci !

Propos recueillis par Paluku Atoka

Madame Isabelle Durant, Députée Bruxelloise

A-E: Présentez brièvement à nos lecteurs. Et donnez-nous vos impressions après une journée comme celle-ci qui ne nous laisse pas indifférents.

I-D: Je m'appelle Isabelle Durant. Je suis député dans ce Parlement. J'ai été avant ça Vice-président au Parlement Européen, j'ai été ministre.

J'ai beaucoup travaillé sur toutes les questions liées à l'Afrique, à l'Europe et aux migrations en général. Et c'est vrai qu'écouter ce matin à la fois les témoignages de ces personnes, de ces hommes et femmes qui ont vraiment subi une escroquerie, qui ont été attaqué dans leur dignité, qui ne se sont jamais senties reconnues comme victime, comme vraies victimes d'abus nous brise le cœur. Je pense qu'on doit être attentif et les soutenir: à les soutenir dans le travail juridique, le travail psychologique dont ils ont besoin pour se reconstruire.

Mais on ne doit pas se tromper. Et je pense que les migrations resteront un phénomène qui continuera. Au plus on va resserrer les capacités pour les migrants d'entrer en Europe, en Belgique, au plus on va favoriser l'usage de moyens aussi scandaleux que l'escroquerie sentimentale, le mariage gris et le mariage blanc, les enfants papiers.

Facilitons un vrai dialogue et des migra-



tions un peu plus circulaires avec l'Afrique ou d'autre pays du monde, on va permettre à des gens de ne pas devoir recourir, si je peux dire, à des armes aussi abjectes que sont l'abus, l'abus sur une femme, sur un homme, sur des enfants; pour pouvoir avoir accès au territoire, à des papiers, au travail, et à la possibilité d'aller et venir entre son pays d'origine et un pays d'Europe. Je pense que c'est quand on serre la vis sur l'accès au territoire que les gens usent toutes les manières pour arriver sur ce territoire: que ce soit par des bateaux

ou parfois certains meurent en route. On voit combien de bateau se sont échoués en Italie ou ailleurs avec des victimes innocentes de la traite des êtres humains. On voit ici des victimes, Belges ou non Belges d'ailleurs, peu importe, mais qui ont été escroqué et abusé pour que le partenaire aie accès aux papiers. Jusqu'au point de faire des enfants qui deviennent des enfants doublement victimes; puisque ceux-là leur filiation devient absurde. Ils ont été créés uniquement pour faciliter à quelqu'un l'accès au territoire. C'est tout à fait anormal. On doit travailler sur les deux plans: l'accueil et le soutien des victimes, mais aussi d'avoir un débat Européen sur les migrations un peu plus ouvert que celui qui existe aujourd'hui.

A-E: Débat ? Je vais un peu forcer les choses. Qu'est-ce que vous voulez dire ? On supprime les visas et on fait quoi ?

I-D: Non, non. Je n'ai pas dit ça. Je ne parle pas nécessairement de suppression des visas. Je dis qu'en tout cas: à l'échelon Européen, parce que ça ne se discute pas au niveau Belge, on doit travailler sur une autre manière de permettre l'aller et le retour de migrants. D'abord quand on donne des visas dans le pays d'origine on n'est même pas accueilli dans le pays où on veut arriver.

Parfois même un visa qui été donné sur place n'est pas considéré comme valable une fois qu'on arrive et ensuite parfois avoir même un visa doit être extrêmement difficile je ne dois pas vous faire en des-

sin. En Afrique, pour obtenir ce que soit à Kinshasa ou ailleurs, pour obtenir un visa pour venir pour une conférence pour une action culturelle, etc., c'est la croix et la bannière, c'est un vrai parcours du combattant.

Donc je pense qu'on doit être plus clair dans la logique des visas, plus clair une fois qu'un visa à été octroyé, souple dans la façon dont quelqu'un peut venir pendant 6 mois ou 1 an travailler ici. Puis repartir éventuellement dans son pays d'origine, puis éventuellement revenir une seconde fois. Le problème des gens qui arrivent ici: ils ont un visa éventuellement touristique. Ils restent ici, ils deviennent clandestin et ils ne vont plus jamais retourner parce qu'ils savent très bien qu'ils ne reviendront plus jamais en Europe.

C'est ce problème là qu'il faut solutionner, la possibilité d'aller et venir plus souvent dans des logiques, qu'elles soient culturelles, sociales ou économiques et qui permettront alors d'éviter de devoir user de moyens incroyables et extrêmement

nuisibles pour des personnes ou pour soi-même.

A-E: Pour vous quel est le problème? Est-ce que nous ne connaissons pas assez bien l'étranger ou que nous n'avons pas encore bien monté notre arsenal qui nous permette éventuellement de gérer la question ?

I-D: Je pense que c'est l'arsenal qui ne fonctionne pas bien. Je pense qu'on se connaît: que ce soient les Européens ou d'autres veulent se protéger, protéger aussi leurs emplois, que la différence fait peur même si on se connaît, on préfère se connaître à distance. Pas trop près restez chez vous. Cette diversité est là, elle est inévitable, elle a toujours existé. Elle est même plutôt une chance; je dirais pour l'Union Européenne aussi. Nous devons pouvoir améliorer l'arsenal pour faciliter les vas et bien, vivre ensemble, ici et là-bas et de façon parfois transitoire. Ça changerait beaucoup les rapports entre les uns et les autres.

Propos recueillis par Paluku Atoka

Madame Martine Payfa, députée



AE: Quels sont vos sentiments, après avoir écouté tous ce que nous avons pu entendre ?

MP: Par rapport à cette problématique. Je vais vous dire: je suis donc parlementaire FDF ici au Parlement Bruxellois. Je m'appelle Martine Payfa mais j'ai été aussi pendant 18 ans maire, bourgmestre

alors je peux vous dire que ça m'interpelle évidemment ce genre de problématique. Moi j'ai dû faire des reports de mariage. Ce qui n'est jamais gai à faire c'est de faire passer le message qu'on se sent mal. Vous venez me trouver pour célébrer un mariage mais moi je ne le sens pas. Il y avait toute une manière de le dire mais

qui était très délicate.

Il y a quelque chose qui ne va pas dans votre relation. Est-ce qu'on n'attendrait encore 2 mois ? La commune de Watermael - Boisfort n'est pas vraiment le public au mariage suspect bien que toutes les communes les sont à l'heure actuelle mais avouons que c'est plutôt à Schaarbeek.

Ce n'est pas pour rien qu'une cellule s'est mise en place au niveau de la zone de Police parce que c'est beaucoup plus fréquent. D'abord ils font beaucoup plus de mariages que la commune de Boisfort, en termes de nombre d'où la problématique est certainement plus fréquente à Schaarbeek, à Molenbeek, à la Ville de Bruxelles. Mais c'est vraiment quelque chose d'important et parfois j'avais l'impression que toute la responsabilité revenait au bourgmestre alors c'est vrai que moi lorsque je proposais 2 mois, j'envoyais le dossier au Parquet.

Le Parquet dans les 2 mois, délai court vous savez comme ils sont surchargés ne répondait pas alors c'est le bourgmestre qui au final dit oui ou non très souvent sans enquête. Moi quand je célébrais les mariages parce que je suis dans une petite commune où on célébrait 100 mariages par an avant chaque mariage je recevais les futurs époux. Mais vous comprenez bien que dans des communes comme Bruxelles Ville, l'échevin de l'Etat civil n'a pas le temps de recevoir tous les futurs mariés. Alors comment sentir cela? C'est au guichet de l'Etat Civil de sentir ça, au moment de la préparation. C'est préoccupant je trouve.

AE: Reconnaissance ?

MP: Oui, oui beaucoup de reconnaissance quand ils ne se sont pas mariés mais quand ils ont connu des aventures difficiles. J'ai certainement laissé passer aussi des mariages arrangés.

AE: Mais on peut se poser la question d'un problème de sécurité pour vous parce qu'on ne sait pas avec tous ce qu'on a appris...

MP: Tout à fait ! C'est pour cela que je vous disais que la responsabilité est beaucoup trop lourde et énorme. Alors merci beaucoup pour votre contribution

Propos recueillis par Paluku Atoka

Monsieur Fabian Maingain, député Bruxellois



A-E: Une brève présentation et puis votre impression après une journée comme celle-ci.

F-M: Je suis Fabian Maingain. Je suis député Bruxellois, conseiller communal à la Ville de Bruxelles, fils du Président des FDF, Olivier Maingain. Jeune député

vu que j'ai été élu récemment. Cette problématique a fait l'objet aujourd'hui d'un colloque au Parlement Bruxellois que sont les bébés papiers et les mariages gris. Problématique qui est évidemment très interpellant en tant qu'élu puisqu'elle touche au vivre ensemble, elle touche à notre conception et à l'ouverture de notre société, elle touche à des questions de migration et elle touche surtout à la relation entre deux êtres, au sentiment et à ce qui est assez sacré: le mariage.

Et donc c'est vrai que c'était une matinée riche: en interventions, en réflexions de tout bord sur effectivement les solutions que nous devons trouver pour protéger les victimes, mais aussi peut être entendre un message qui est porté par ceux qui sont dans des questions migratoires difficiles. Et donc je trouve que c'est vraiment une question qui touche à notre vivre d'ensemble: dans quelle société vivons nous et comment faisons-nous pour protéger ce qui est sacré, le mariage et les relations entre les personnes ?

En tout cas merci. Je vous en prie.

Propos recueillis par Paluku Atoka

Monsieur Gaëtan Van Goidsenhoven, député régional

A-E: Pour nos lecteurs, pourriez-vous, vous présenter sommairement ? Notre désir étant surtout de savoir, quelle impression vous gardez après une journée comme celle-ci ?

G-G: Gaëtan Van Goidsenhoven, chef de groupe MR au sein du Parlement Francophone Bruxellois, député régional et donc bien entendu une journée comme celle-ci fait apparaître au dehors l'expérience personnelle, toute une série de drames humains qui montrent que la problématique qui est traitée aujourd'hui est une problématique qui touche énormément et

pour lequel il faut être à la fois bien sûr à l'écoute mais aussi être vigilant.

Il y a des destins qui peuvent basculer. Il y a aussi l'importance d'être à l'écoute de tous ceux et de toutes celles qui peuvent apporter des témoignages, je pense que cette journée va en ce sens. Mais, nous l'avons remarqué, il y a encore bien des choses à faire pour que nous soyons à la hauteur de ce défi sachant qu'il y a autant d'expériences qu'il n'y a de cas. Et naturellement, les échanges d'informations qui me semble-t-il sont un élément important dans la démarche, doivent être

une partie - bien sûr - de la réponse et peuvent évidemment fournir qu'une partie de la solution.

Mais néanmoins je retiens ici de cette journée l'importance de pouvoir dialoguer, de pouvoir échanger des informations, de pouvoir travailler ensemble: associations, pouvoirs publics, personnes, service de Police, communes, responsables politiques de tous les niveaux pour apporter une réponse à la fois équilibrée, humaine et à la hauteur des drames qui sont parfois et même trop souvent répétés et contre lesquels il existe, évidemment, on l'a vu, des limites.

Il est par la suite parfois bien difficile de raccommoder ces vies qui ont été brisées dans le cadre de ces drames familiaux, de ces situations qui ont été dénoncées mais qui forment encore la trame de nombreuses personnes à Bruxelles, en Belgique, et sans doute dans beaucoup de pays du monde.

AE: Par rapport à la philosophie libérale, que Pourriez-vous dire ?

G.G: Le libéralisme c'est la liberté mais il n'y a pas de liberté sans responsabilité. Donc je crois justement que tout le monde doit bien assumer ses responsabilités. L'autorité Publique, mais aussi évidemment l'ensemble des parties présentes ici. Il faut pouvoir permettre aux gens qui veulent pouvoir s'unir pour des raisons d'amour, de vouloir fonder une famille -



ce qui est de toute façon honorable - il faut leur permette de le faire de la façon la plus harmonieuse possible.

Mais il faut aussi évidemment que les gens qui prennent ce genre d'engagement se rendent compte qu'il y a aussi une grande responsabilité et qu'on ne peut pas pour des motifs de convenance personnelle briser la vie de personnes ou accéder à des avantages indus. Et si on veut davantage de liberté il faut aussi pouvoir à un moment donner rappeler qu'il y a des devoirs et qu'on ne peut pas faire qui des enfants et contracter des mariages qui détruisent une famille, juste pour des

convenances personnelles.

Et encore une fois, cela a comme corollaire, naturellement, des conséquences négatives sur les droits fondamentaux. C'est vrai que toute personne a le droit de pouvoir contracter un mariage, de pouvoir construire une famille; et bien entendu, il faut pour cela se monter accueillant. Néanmoins il faut aussi que les personnes qui s'engagent soient pleinement conscientes de leur responsabilité à l'égard de leurs conjoints, de la famille, de leurs enfants.

C'est bien dit ! Merci beaucoup.

Propos recueillis par Paluku Atoka

Madame Fatoumata Sidibe, Députée Bruxelloise

AE: Une brève présentation pour nos lecteurs et vos impressions.

FS: Je m'appelle Fatoumata Sidibe. Je suis depuis 2009, députée au Parlement Bruxellois. Je suis d'origine Malienne. Je suis licenciée en communication et journalisme, militante des droits humains, auteur et artiste peintre.

Alors une matinée très riche. Au sujet des mariages gris au Parlement Francophone Bruxellois où on organise souvent des événements grâce à la Présidente Julie de Grootte, des rencontres avec le monde associatif. Parce que c'est une question qui est très peu connue. J'ai eu l'occasion de rencontrer Marie Bangoura. Je l'ai connu il y a plus de 3 ans. Je connais son combat, son engagement. J'ai rencontré des victimes, féminines, masculines et je me suis rendue compte que c'est un phénomène qui prend de l'ampleur. Un phénomène qui n'est pas assez connu et qui mérite qu'on lui libère la parole.

Il était temps en tout cas de porter ce débat dans l'enceinte du Parlement. Et aussi on a vu aujourd'hui, c'était vraiment un public très diversifié, des avocats, des agents de sécurité, il y avait des policiers, assistants sociaux, des gens qui sont venus de France, des victimes, c'est vraiment quelque chose qui est là, qui n'est pas connu et qui mérite qu'on en parle. Et



surtout ce qui est important aujourd'hui c'est que je vois dans la salle, beaucoup de victimes qui ont l'intention, qui veulent parler aux avocats, qui veulent savoir comment est-ce qu'on peut faire pour se protéger ? Pour se défendre ?

Et ça veut dire qu'il y a un besoin. Mais ce qui me semble important. C'est une thématique complexe, très complexe parce qu'on touche à la fois l'intime, on touche à l'émotion, on touche à la vie privée et on touche à un aspect qui est difficile qui est l'immigration, l'accès au séjour au terri-

toire dans un contexte où nous sommes confronté à un durcissement des lois administratives et juridiques.

On est confronté au fait que les frontières se ferment. Alors si on ouvre ce débat essentiel par rapport aux victimes, il faut garder à l'esprit attention ! Attention de garder l'esprit de la justice, des droits humains, attention de ne pas instrumentaliser cela pour que d'autres puissent s'en servir pour justement empêcher toute migration aujourd'hui. Donc il faut garder à l'esprit les victimes, la loi, les droits humains.

Propos recueillis par Paluku Atoka

Madame Bibiane Mokeni, conseillère en insertion socio-professionnelle

A-E: Brève présentation pour nos lecteurs et surtout qu'est-ce que vous avez tiré de cette journée ?

BM: Bibianne Mokeni, conseillère en l'insertion socio-professionnelle et mère au foyer active surtout parce que j'aime mes enfants et j'aime travailler pour les enfants du monde. Cette journée me rappelle les journées d'antan d'il y a 15 ans, quand j'ai mis en lumière mon problème d'erreur judiciaire. Cet hémicycle-ci, je le connais: le fait de venir revendiquer beaucoup d'injustices.

Notamment la non employabilité des personnes d'origine d'Afrique noire et mon propre problème quand j'ai été victime d'injustice judiciaire et que mes enfants m'ont été enlevé pendant 7 ans sans raison suite à un mariage d'intérêt que j'ai contracté ici, ne sachant pas que c'était un mariage d'intérêt par ce que mon «ex-mari», qui est encore mon mari aujourd'hui, m'a épousé juste pour instrumentaliser la vie de famille parce que lui-même étant indépendant. Les indé- ▶



pendants ont une vie très dure: ils doivent jongler avec tout. Il m'a épousé pour assouvir ce besoin-là, d'instrumentaliser la vie de famille. Instrumentaliser ces enfants également pour pouvoir gagner de l'argent. Bénéficier des avantages sociaux en tant qu'indépendant. Pour s'enrichir et pouvoir profiter des avantages sociaux.

Madame Marie Bangoura, Présidente de l'ASBL Coeurs Piégés

AE: Il y a des choses que nous connaissons, mais on a appris beaucoup de choses très graves... Quelle est votre impression, après une brève présentation de votre personne à pour nos lecteurs...

MB: Je m'appelle Marie Bangoura. Je suis présidente de l'asbl Cœur Piégé que j'ai fondé en juillet 2012, suite à un vide juridique et aussi un vide d'aide pour les victimes. Donc je me suis lancée dans cette aventure. Au départ, la première année, de juillet à décembre, je n'avais qu'une trentaine de victimes. Et aujourd'hui mon asbl compte à peu près 500 victimes. Il faut savoir que nous sommes la seule asbl en Belgique à gérer cette problématique des mariages gris et des bébés papiers.

Donc effectivement comme vous avez pu le voir ce matin il y a beaucoup d'émotions parce que les gens sont brisés. Ils sont détraqués. Et ils se sentent seuls. Et vous avez

Par exemple un indépendant, quand il a des enfants, il paye moins d'impôts et ils récupèrent plus... Donc ce sont tous ces avantages-là.

AE: Et vous vous êtes décidée finalement. Au jour d'aujourd'hui où en êtes-vous et comment voyez-vous l'avenir ?

BM: J'aimerais que ce volet-là soit également pris en compte parce qu'on parle de mariage gris, de bébé papiers mais moi je parlerais plutôt de bébés financiers qui permettent aux gens de mieux vivre. Ses personnes, ayant des problèmes de santé mentale, sont des psychopathes. Je dirais même plus. Ce sont des pervers narcissiques. Le fait de faire ça: ils ne prennent pas en compte la vie de famille comme il se devait.

Il instrumentalise ça à son bon gré, pour juste gagner de l'argent. Donc c'est la même chose qu'un mariage gris ou le bébé papier. C'est une autre forme de mariage occulté. Merci d'avoir apporté cet élément-là à nos lecteurs.

Propos recueillis par Paluku Atoka



encore pu le voir ce matin, malgré qu'il y a l'asbl, malgré qu'il y a des zones de Police, les gens sont dans un grand désarroi. Et il faut qu'on aille au niveau de la loi, loin plus loin, absolument plus loin. Il faut qu'on puisse trouver des cadres pour que les gens puissent se marier par amour et non pas pour les papiers. C'est-à-dire dissocier l'amour des papiers, les enfants et les papiers.

C'est-à-dire pour qu'une personne obtienne ses papiers, c'est par son mérite et non pas parce qu'il va épouser ou qu'il va faire un bébé. Il faut qu'on arrive à individualiser les droits. Et on évitera plein de problème comme cela. Je crois que c'est important, c'est un drame humain. Et ceux qui sont beaucoup touchés, comme vous avez pu le constater ce matin, ce sont des européens mais d'origines étrangères. Ce n'est pas un problème Belgo-Belge. Ça va au-delà de ça. D'ailleurs j'ai très peu de victimes Belgo-Belges, beaucoup de mes victimes sont d'origine étrangère.

AE: Nous pensons que le droit international gère ce genre de problème. Est-ce que, pour nos lecteurs, il y a quelque chose qu'on peut apprendre là-dessous? Vous travaillez dans le monde associatif. Sur le plan international comment est-ce qu'une telle problématique est traitée ?

MB: Alors sur le plan international. Nous, on va se regrouper maintenant. La France était là, vous avez vu. Nous allons nous regrouper en association Européenne avec la France, la Hollande, l'Allemagne et l'Espagne qui va nous rejoindre afin justement d'aller nous battre, de nous battre pour avoir une loi Européenne qui soit applicable pour tout l'espace Schengen.

AE: Fantastique ! Vous faites un travail formidable, Madame, Merci beaucoup. Je suppose que nos lecteurs ne manqueront pas de remarquer ceci et de pouvoir vous venir en aide, et vous venir en aide ce n'est pas seulement matériellement puisqu'il y a plusieurs manières.

MB: Ce n'est pas que matériel. Il y a plusieurs façons de venir en aide.

AE: C'est ce dont vous pourriez nous dire un petit mot ? Comment pourrions-nous vous venir en aide, à part la caisse de l'asbl ?

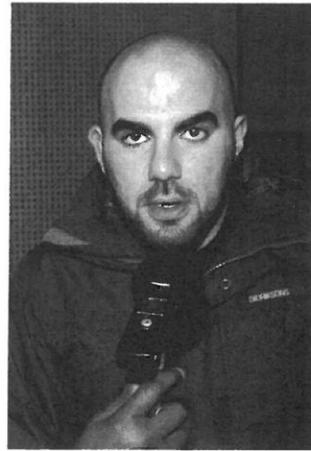
MB: Tout à fait. Amener un petit peu plus de bénévoles, venir nous aider à accueillir les victimes. Il y a plusieurs choses. Tout simplement être à l'écoute.

AE: C'est parfait, le magazine étant un trait d'union entre les différents acteurs ne manquera pas donc de prendre vos coordonnées pour permettre à ceux qui veulent vous aider, de le faire.

MB: Merci beaucoup, C'est très gentil.

Propos recueillis par Paluku Atoka

Monsieur Bakali Aboubakhar



AE: En tant qu'intervenant et victime. Une brève présentation et surtout ce que vous avez retenu de cette journée.

BA: On m'appelle Bakali Aboubakhar. J'habite à Bruxelles, je suis né à Bruxelles. J'ai 36 ans. Cela me fait plaisir qu'il y ait ce genre de réunion. Et qu'on puisse dialoguer et communiquer sur le sujet. Que les victimes, la police, les institutions politiques, les avocats, se penchent sur cette problématique, me ravit. Parce qu'il est vraiment temps de prendre le sujet au sérieux et de constater les dégâts que ça peut produire. Je suis d'origine africaine. Mes parents sont nés au Maroc. Malheureusement ça touche aux africains. Les africains qui font du mal à d'autres africains. Des africains d'Afrique qui abusent des africains qui sont nés en Europe, qui partent en vacance et qui se font abuser. Et ça peut être très destructeur malheureusement.

AE: Merci beaucoup, je pense que cela va instruire nos lecteurs.

Propos recueillis par Paluku Atoka

Maître Marie Isabelle Garcia



AE: Comme vous venez de la France, vous êtes avocate, vous êtes intervenues. On aimerait juste pour nos lecteurs, l'impression que vous aurez laissé cette journée.

MG: Et bien écoutez, j'ai trouvé que c'était une conférence extrêmement dynamique au sein du Parlement. J'ai trouvé qu'il n'y avait pas de langue de bois. Il y avait un vrai débat. La comparaison que je peux faire avec la France c'est que ces dernières années il y a une indifférence de bon ton sur le problème des escroqueries au mariage. On préfère être indifférent à cette problématique plutôt que d'avoir l'air de rendre une justice inhumaine vis-à-vis de ressortissants étrangers, alors qu'on est un pays d'accueil. Donc cette indifférence de bon ton, j'espère que ce n'est pas ce qu'il va se passer en Belgique. Aujourd'hui on voit qu'il y a une forme de fléau dans plusieurs parties du monde. Et qu'il y a une réaction lente mais certaines des institutions Françaises: ça c'est une évidence !

AE: Merci maître Marie Isabelle Garcia.

Propos recueillis par Paluku Atoka

Maître Aurélie Jeunkers

AE: Une brève présentation, maître. Et puis votre impression d'une manière générale. Vous nous avez apporté beaucoup d'éléments, pouvez-vous en résumer pour nos lecteurs ?

AJ: Je vais essayer en tout cas. Je suis avocat au barreau de Bruxelles depuis plus de 6 ans. Je me suis spécialisée ces dernières années justement dans les mariages gris, les bébés papiers, les mariages de complaisance. Alors une impression générale, c'est que le phénomène est en hausse. Et je crois que la matinée qu'on a vécu, nous a démontré qu'il y a beaucoup de victimes, que tout le monde est susceptible d'être touché, qu'il y a des moyens d'actions par les officiers de l'Etat civil, la police, et la collaboration entre les différents métiers est en tout cas essentiel et qu'il faut absolument qu'on continue à trouver des lois en la ma-



tière, et qu'on continue de lutter contre ces arnaques sentimentales.

AE: C'est parfait. Merci.

Propos recueillis par Paluku Atoka